



Le mot du Maire

A l'aube de ce nouveau quinquennat et de cette nouvelle législature, les défis à relever sont nombreux dans un monde en profonde mutation.

A l'évidence, le monde rural doit être préservé et renforcé pour répondre au quotidien à nos attentes et à nos besoins. Les grandes politiques de développement génèrent des déséquilibres entre ville et campagne. Nous assistons à la métropolisation de l'économie dans un contexte de rareté budgétaire qui concentre les investissements dans les grandes agglomérations au détriment du reste du territoire. Une nouvelle et dangereuse fracture territoriale voit le jour. La fermeture des services publics supprime les emplois et précipite les départs des actifs. Les écarts grandissent en matière de conditions de vie et d'accès aux services

La commune est la cellule de base de la citoyenneté et les élus de proximité une ressource à l'échelon communal. C'est au plus près du terrain qu'il est possible d'imaginer, de bâtir et de mener des projets financièrement économes. En aidant les territoires ruraux, il est possible de réussir un véritable aménagement du territoire offrant un meilleur cadre de vie, un foncier moins cher, une stabilité des emplois. Des solutions insuffisantes sont mises en œuvre comme la création de télé-centres, espaces de travail communs destinés à rompre la solitude de l'entrepreneur ou du télétravailleur venu chercher un meilleur cadre de vie en permettant de stimuler les échanges de compétences et faisant naître de nouvelles activités.

Il est maintenant nécessaire de replacer les campagnes dans les projets en favorisant la diversité des ruralités.

Jean HAREL

Mairie :

14h-17h

mardi - vendredi

02 99 73 01 85

mairiedelanrigan@orange.fr

Permanence

du Maire :

1^{er} samedi du mois
9h-11h.

Sommaire

Le mot du Maire	1
<i>CR conseil municipal du 12/05/17</i>	2
<i>du 05/07/17</i>	
Infos diverses	3
A vos Agendas !	6

Evènements à venir

CONSEIL

MUNICIPAL

15 SEPT

FETE MUSICALE

16 SEPT

ANIMATIONS LES

Z'AMUZOUS

6 SEPT : JEUX DE

SOCIETE ET

BELOTE

29 SEPT :

CAFE CULTUREL

Conseil Municipal du 12 Mai 2017

*** Facturation de revêtement de voirie**

Le conseil municipal demande à l'unanimité à Monsieur Le Maire de bien vouloir établir les titres de recettes d'enrobé à :

- Mr et Mme COSTARD d'un montant de 126 € TTC pour une surface de 15 m².
- Mr et Mme DELABROISE d'un montant de 310.80 € TTC pour une sur-largeur de chaussée d'une surface de 37 m².

Cette intervention prévoyait la prise en charge de cette surface par les riverains conformément à la délibération du 14/10/2015.

*** Recensement des chemins ruraux**

Le cabinet QUARTA a établi le plan et le nouveau tableau de classement des chemins ruraux en prévision de l'enquête publique. Ce dossier technique présente l'ensemble des chemins ruraux de la commune, l'aliénation de plusieurs sections de chemins au profit de propriétaires riverains, des rectifications de longueur du fait de classement antérieur en voirie communale et une régularisation foncière au profit de la commune de 80 ml de voie communale.

Le conseil municipal valide par 5 voix pour et 1 abstention et demande à Mr Le Maire la mise à l'enquête publique.

*** Contrat de maintenance des cloches et du paratonnerre**

Le paratonnerre installé depuis 2012 n'a pas de contrat de maintenance. Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise Bodet, compte-tenu de la qualité de la prestation pour l'entretien des cloches.

Le contrat de maintenance des cloches et du paratonnerre s'élève à 140 € HT/an.

Conseil Municipal du 5 Juillet 2017

*** Dissolution volontaire du CCAS**

Il est désormais facultatif pour les communes de moins de 1500 habitants d'avoir un CCAS. La commune exerce directement les attributions dévolues au CCAS lorsque celui-ci est dissous.

Après délibération, le conseil municipal décide par 7 voix pour et 2 abstentions de dissoudre le CCAS et d'exercer directement cette compétence.

*** Achat d'un photocopieur couleur**

Après examen des caractéristiques techniques, des propositions de prix du matériel et des contrats de services, le conseil municipal décide à l'unanimité de choisir le photocopieur Konica HUBC227.

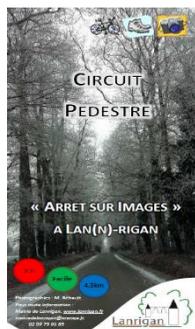
Son montant est de 2979€HT et un contrat de service de 66,30€ ou de 101,40€ en fonction du nombre de copies couleur et noir et blanc.

* **Renouvellement de la haie de La Chapelle de Land'huan**

La haie de thuyas plantée au pourtour est ancienne. Son emprise est importante et ne met pas en valeur l'édifice religieux.

Le conseil municipal décide de remplacer ces thuyas par une haie d'essences locales en continuité avec le projet de mise en place d'une haie sur la propriété riveraine, ce qui masquera les bâtiments agricoles et de remplacer la clôture grillagée et les poteaux ciment par un ensemble bois.

Cette haie rentrera dans le programme des haies bocagères de la CCBR et du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Linon.



Infos Diverses

Circuit pédestre n°2

Le circuit pédestre n°2 de Lanrigan a été inauguré le 23 juin dernier.

N'hésitez pas à le parcourir en famille ou entre amis. Il fait 4,5 km et est réalisable par tous, à pied ou en vélo. Bonne promenade !

Smictom

Broyage des végétaux

Le SMICTOM met à la location un broyeur de branches pour les habitants des 37 communes du Smictom, une association ou un établissement public du territoire.

Comment ?

Contactez le Smictom pour réserver via le formulaire de réservation.

Le loueur SNB location (à Combourg) étant fermé le samedi, le broyeur emprunté le samedi est à retirer le vendredi soir avant 18h et à retourner le lundi matin à 8h00.



Navettes Gratuites

Pour aller à la piscine, au cinéma, à la gare, se promener... ou bien faire des courses, des navettes gratuites sont à votre disposition du lundi 10 juillet au vendredi 1er septembre.

Pour solliciter la navette gratuite, il vous suffit de réserver la veille du départ, auprès de la Communauté de Communes au 02 99 45 23 45



Ligne 4	Au départ	Au retour
Cuguen (Eglise)	13h55	18h00
St-Léger-des-Prés (Mairie)	14h05	17h50
Lanrigan (Mairie)	14h15	17h40
Tréméheuc (La Croix Verte)	14h25	17h30
Lourmais (Eglise)	14h30	17h25
Combourg (Bvd du mail - Cinéma)	14h45	17h10
Combourg (Rue de la libération)	14h50	17h05
Combourg (Piscine)	14h55	17h00
Combourg (Gare)	15h00	16h55

(9h-12h30 et 13h30-17).

Lanrigan est desservi les mardi et vendredi après-midi par la ligne 4.

Construisons ensemble la Bretagne romantique de demain

Esquissons le portrait de la Bretagne romantique à l'horizon 2030. Aménagement, urbanisme, habitat, transport/mobilité, services à la population, économie, loisirs, etc... **Donnez-nous votre avis !**

Après 20 ans d'existence et dans un contexte de réforme territoriale fort, la Communauté de communes Bretagne romantique et ses 27 communes lancent une réflexion collective pour esquisser un **projet de territoire à l'horizon 2030**.

Projet qui permet à un territoire de **définir les axes de son développement pour les années à venir**, en l'occurrence 15 ans pour la Bretagne romantique. Celui-ci **aborde l'ensemble des domaines qui font la vie d'un territoire** : aménagement et urbanisme, transport et mobilité, logement et habitat, économie, environnement, services à la population, loisirs...

Pour construire l'avenir du territoire, la Bretagne romantique invite habitants et associations du territoire à participer aux ateliers créatifs organisés les :

- **Lundi 19 septembre à 20h à la salle des fêtes de Saint-Pierre-de-Plesguen,**
- **Mardi 27 septembre à 20h à l'espace Ille et Donac à Tinténiac,**
- **Mercredi 5 octobre à 20h à l'espace Malouas à Combourg.**

D'une durée de 1h30/2h, ces rencontres seront l'occasion de partager votre vision du territoire et de proposer des actions et projets. En groupes de travail vous serez invités à répondre à diverses questions concernant l'aménagement du territoire et le bien vivre en Bretagne romantique (équipements, infrastructures, loisirs, services, mobilité, etc).

Votre avis nous intéresse pour construire notre avenir commun.

Pour plus d'infos, contactez la Communauté de communes au 02 99 45 23 45

RPAM

Ateliers musique

Les 12, 13 & 14 SEPTEMBRE à 9h30 & à 10h45 au SIM à Tinténiac

Ateliers tout-petits lecteurs en bibliothèques

le 21 Sept. à Combourg à 9h30 & 10h45 le 6 Sept. à Meillac à 10h

le 13 Sept. à Dingé à 10h

le 8 Sept. à Hédé-Bazouges à 10h

Pour les assistants maternels

* Soirée créative JEUDI 21 SEPTEMBRE à 20h «Animation d'un tapis de lecture»

Comment utiliser un tapis de lecture avec les enfants ? Techniques d'animation pour emporter les enfants dans l'imaginaire du livre ou des comptines à la Communauté de communes à la Chapelle-aux-Filtzméens

Reprise des ateliers d'éveil

Les lundis à Meillac à partir du 18 sept., les mardis à Tinténiac et Bonnemain à partir du 19 sept., les jeudis à Combourg à partir du 21 sept., les vendredis à Tinténiac et Saint-Pierre-de-Plesguen à partir du 22 sept., de 9h30 à 11h30

Recensement

The banner is for the 2017 Census (Recensement) in the JDC (Communauté de communes) area. It features the JDC logo in the center, which is a red and white shield with 'JDC' inside. To the left of the logo is the French flag and the text 'LE DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE' and 'LE DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE'. To the right of the logo are the words 'JOURNÉE DÉFENSE' and 'ET CITOYENNETÉ'. On the far left, there is a small graphic with the text 'LE DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE' and 'LE DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE'. On the right side, there is a large QR code and the text 'RETROUVEZ MA JDC SUR MOBILE EN 1 CLIC'. Below the QR code are two buttons: 'Télécharger dans l'App Store' and 'DISPONIBLE SUR Google play'.

Planning

les Z'Amuzous !



Le terrain communal
reste à votre disposition!

Septembre

⑥ Jeux de Société et
Belote

29 CaFé CULTUREL
SUR L'AGRICULTURE

Octobre

④ Jeux de Société et
Belote

28 Apéro-
ARRASSOIRE

Novembre

⑧ Jeux de Société et
Belote

24 CaFé CULTUREL

Décembre

⑥ Jeux de Société et
Belote

⑨ **DÉCORATION DU**
SAPIN ET COURONNE
de NOËL

Lanrigan

LANRIGAN

A L'OCCASION DES JOURNÉES DU PATRIMOINE
PARC DU CHÂTEAU OUVERT

16 SEPT
DÈS 18H30

SOIRÉE COUNTRY

RESTAURATION POSSIBLE SUR PLACE

A vos Agendas !

Fête Musicale dans le parc du Château :

Soirée COUNTRY le **16 Septembre 2017**
à partir de 18h30

Restauration sur place.

Prochaine réunion d'organisation
prévue le vendredi 1^{er} sept. à 20h30.
Toutes les bonnes volontés sont les
bienvenues !